

Leçon 9 : L'analyse postélectorale



QUESTIONS GUIDES

- 1 **Comment pouvons-nous analyser les résultats des élections?**
- 2 **Qu'est-ce que j'ai appris au cours du programme *Vote étudiant*?**

APERÇU

Les élections sont des événements complexes. Il est important de faire un bilan des résultats afin de mieux comprendre le processus et l'impact des résultats sur l'avenir de la province.

Dans cette leçon, les élèves analyseront et discuteront des résultats du programme *Vote étudiant Manitoba* et ceux de l'élection provinciale. À l'aide du protocole de discussion « Aquarium », les élèves discuteront des facteurs qui ont contribué aux résultats électoraux et de l'impact que ceux-ci auront sur la province. Dans le cadre de l'activité de la section *Consolidation des acquis*, les élèves auront l'occasion de réfléchir à leur expérience d'apprentissage.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- Analyser les résultats de l'élection provinciale et du *Vote étudiant* ;
- Discuter de l'influence des événements de la campagne électorale sur les résultats de l'élection ;
- Évaluer l'impact des activités du *Vote étudiant*

Introduction

1. Annoncez les résultats du scrutin du Vote étudiant de votre école aux élèves. Quel.le candidat.e a obtenu le plus de votes? La course était-elle serrée? Quel pourcentage des votes la.le gagnant.e a-t-iel obtenu?

Comparez les résultats de l'élection de votre école aux résultats des autres écoles de votre circonscription. Est-ce qu'ils sont similaires ou différents? Comment les résultats varient-ils entre les écoles? (Vous trouverez les résultats de chaque école sur le site voteetudiant.ca/mb2023 > Résultats).

Activités

1. Utilisez le Diaporama 9 pour passer en revue les principaux concepts d'analyse des résultats de l'élection, tels que le nombre de sièges, les suffrages exprimés, le parti au pouvoir et l'opposition officielle.

- Le **nombre de sièges** désigne le nombre de représentant.e.s de chaque parti à l'Assemblée législative du Manitoba. Il indique également le nombre de circonscriptions remportées par chaque parti.
- Les **suffrages exprimés** désignent le pourcentage du total des votes que chaque parti a reçu. Il s'agit d'un pourcentage qui est calculé en divisant le nombre de votes reçus par un parti par le nombre total des votes de l'élection.
- Le parti qui obtient le plus de sièges forme généralement le gouvernement et la.le chef.fe du parti devient premier.e ministre. Si le parti au pouvoir compte plus de la moitié de tous les sièges, il forme un **gouvernement majoritaire**. S'il en a la moitié ou moins, il forme un **gouvernement minoritaire**.
- Le parti qui a le deuxième plus important nombre de sièges devient **l'opposition officielle**. Tout autre parti est appelé parti d'opposition.
- Pour adopter une loi, le gouvernement doit avoir le soutien de plus de la moitié des député.e.s. S'il s'agit d'un gouvernement minoritaire, le parti au pouvoir devra obtenir le soutien d'autres partis ou de candidat.e.s indépendant.e.s pour pouvoir faire passer une loi.

2. Demandez aux élèves de travailler en équipe de deux pour compléter l'Activité 9.1. Invitez les élèves à consulter le site Web du *Vote étudiant Manitoba* (voteetudiant.ca/mb2023) et le site Web d'Élections Manitoba (electionsmanitoba.ca/fr) pour compléter la collecte de données.

3. Passez en revue avec la classe les réponses de l'Activité 9.1 et discutez des questions suivantes.
 - Êtes-vous surpris.e par les résultats des élections? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - Les résultats du *Vote étudiant* sont-ils similaires à ceux de l'élection générale, ou bien sont-ils différents? Pourquoi, d'après vous?
4. À l'aide d'un protocole de discussion Aquarium, discutez des questions suivantes :
 - Quels facteurs ont influencé le résultat de l'élection ?
 - Que signifie ce résultat pour l'avenir de la province ?
 - a) Cette activité permet à un groupe d'élèves de discuter d'un sujet pendant qu'un autre groupe ou le reste de la classe observe la discussion. Installez votre salle de classe de manière à ce que 5 ou 6 chaises se trouvent au centre de la pièce et que le reste de la classe puisse former un cercle autour d'elles. Les élèves qui se trouvent dans le cercle central (l'aquarium) mèneront la discussion, tandis que les élèves qui se trouvent dans le cercle périphérique joueront le rôle d'observateur.rice.s.
 - b) Remettez aux élèves l'une des questions ci-dessus. Donnez-leur quelques minutes pour réfléchir individuellement à la question.
 - c) Demandez à des volontaires de se placer dans l'aquarium. Ces élèves discuteront de la question pendant que les autres élèves observeront en silence et prendront des notes.
 - d) Les élèves dans l'aquarium sont ensuite remplacés par de nouveaux volontaires, et le processus se répète jusqu'à ce que tout le monde ait eu l'occasion de se trouver à l'intérieur de l'aquarium. Vous pouvez également installer plusieurs aquariums dans votre classe.

Consolidation des acquis

Option 1 : Pour conclure, demandez aux élèves de compléter l'activité Réflexion sur l'élection (Activité 9.2) ou de répondre aux questions suivantes dans leur cahier.

- Trois choses que j'ai apprises sur les élections provinciales
- Les deux activités du programme Vote étudiant que j'ai préféré
- Une façon dont cette expérience a contribué à changer ou à développer mes opinions

Option 2 : Demandez aux élèves de compléter la frise chronologique visuelle (Activité 9.3). La frise devrait comprendre les éléments suivants :

- Une question que tu t'es posée au début du programme
- Trois activités que tu as appréciées au cours de la période précédant la journée du vote
- Une nouvelle chose que tu as apprise
- Une idée qui résume l'ensemble de ton expérience

Pour aller plus loin

Demandez aux élèves de comparer des articles de presse provenant de médias en ligne différents et de journaux régionaux et/ou locaux afin d'analyser la façon dont les résultats de l'élection ont été présentés.

Questions guides :

- Les médias ont-ils présenté les résultats de manière similaire? Pourquoi ou pourquoi pas?
- De quelle façon chaque média présente-t-il l'avenir de la province?
- Peux-tu identifier un quelconque penchant politique chez les groupes de médias?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	• Fournissez les définitions des mots et expressions clés au préalable (ex. : nombre de sièges, suffrage exprimé, parti au pouvoir, opposition officielle, gouvernement majoritaire/minoritaire).
Pédagogie inclusive	• Étudiez les profils des nouvelles. aux député.e.s de l'Assemblée législative et comparez-les à la population du Manitoba. Comment se comparent-iels à ceux qui étaient élu.e.s précédemment?
Accessibilité et accommodements	• S'il n'est pas possible de travailler en équipes, vous pouvez utiliser Google Docs pour les travaux collaboratifs.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Après la fermeture des bureaux de vote le soir de l'élection, les résultats non officiels sont affichés sur le site d'Élections Manitoba. Ces résultats n'incluent pas une ventilation des résultats des bureaux de vote individuels.

Quelques jours après l'élection, la. le directeur.rice du scrutin effectue la compilation officielle. À l'issue de ce processus, la. le directeur.rice du scrutin remet au. à la directeur.rice général.e des élections un rapport final pour chaque bureau de vote qui indique le nombre total de bulletins de vote marqués, refusés, et rejetés.

Lorsqu'il reçoit le rapport de compilation officielle, la. le directeur.rice général.e des élections déclare les résultats officiels puis publie un avis dans la Gazette du Manitoba indiquant le nom des candidat.e.s qui ont été élu.e.s député.e.s provinciaux.ales. Ce rapport est également publié sur le site Web d'Élections Manitoba.

Le terme **nombre de sièges** désigne le nombre de représentant.e.s que chaque parti aura à l'Assemblée législative du Manitoba. Cela représente le nombre de courses locales dans les circonscriptions

électorales remportées par chaque parti. Les 57 sièges en jeu dans cette élection seront attribués aux candidat.e.s de chacune des circonscriptions électorales qui auront obtenu le plus grand nombre de voix.

Les **suffrages exprimés** désignent le pourcentage du total des votes que chaque parti a reçu à travers la province. Il s'agit d'un pourcentage qui est calculé en divisant le nombre de votes reçus par un parti par le nombre total des votes de l'élection. Dans notre système électoral, le nombre de sièges n'est pas lié aux suffrages exprimés et n'a donc aucune incidence sur le résultat des élections.

Le parti qui obtient le plus de sièges forme généralement le gouvernement et la. le chef.fe du parti devient premier.e ministre. Si le parti au pouvoir compte plus de la moitié de tous les sièges (29 ou plus), il forme un **gouvernement majoritaire**. S'il en a la moitié ou moins (28 ou moins), il forme un **gouvernement minoritaire**.

Le parti qui arrive au second rang forme généralement l'**opposition officielle**. Tous les autres partis sont appelés partis d'opposition. Les partis d'opposition doivent tenir le gouvernement responsable de ses actes en remettant en question ses propositions et ses actions.

L'opposition officielle établit un cabinet fantôme afin de faire une analyse critique des portefeuilles ou de la gestion des ministères par chaque ministre.

Afin d'adopter des **lois** ou des budgets, les projets de loi doivent obtenir le soutien d'au moins la moitié des député.e.s de l'Assemblée législative. Si le parti au pouvoir est un gouvernement minoritaire, il doit obtenir l'appui des partis d'opposition ou des candidat.e.s indépendant.e.s afin de les adopter.

Les élections sont des événements complexes. Il est essentiel de compter les bulletins de vote et de calculer les chiffres, mais il est tout aussi important de chercher à comprendre le déroulement des élections et la signification de leurs résultats.